
Communiqué de presse

Assemblée générale des Notaires d'Europe à Côme : 22 pays présents et une délégation ukrainienne

Soutien et conseils gratuits aux réfugiés

Giampaolo Marozz, président du CNUE : *"L'objectif du Notariat est de sauvegarder l'État de droit européen et de protéger les groupes les plus faibles ».*

Côme, le 24 juin 2022 – Aujourd'hui, à Côme, se tiendra l'Assemblée générale du Conseil des Notariats de l'Union Européenne (CNUE), sous la présidence de Giampaolo Marozz, président en exercice pour l'année 2022. L'assemblée réunira 22 pays européens ainsi qu'une délégation ukrainienne avec l'intervention de son président, Volodymyr Marchenko, dont le Notariat a obtenu le statut de membre observateur du CNUE.

A l'ordre du jour, le rôle essentiel du Notariat dans la crise ukrainienne et le soutien important que, dès les premiers jours de l'invasion, le CNUE a décidé à l'unanimité d'apporter au pays attaqué par la Russie. Ce soutien essentiel est le fruit d'une coopération étroite avec la Commission européenne, qui a permis d'identifier les sanctions économiques et juridiques et de les appliquer aux ressortissants russes et biélorusses.

Dans le but d'apporter un soutien concret à la population ukrainienne, le Notariat européen a également établi des relations étroites avec la Croix-Rouge dans les différents pays et au niveau international afin d'apporter un soutien économique aux réfugiés ukrainiens fuyant le conflit et de permettre leur accueil dans les différents pays en fournissant des services et des conseils gratuits dans les domaines du droit de la famille, de la garde des mineurs non accompagnés, du regroupement familial et, plus généralement, pour l'obtention de tous les documents nécessaires dans une phase aussi délicate que celle où l'on est contraint de commencer une nouvelle vie loin de son propre pays.

Lors de la réunion de l'après-midi, le thème de l'application des sanctions dans le plein respect de l'État de droit et de sa préservation en Europe sera central, mais aussi la nécessité d'assurer l'efficacité des sanctions elles-mêmes. Une partie sera également consacrée au thème fondamental de la technologie et des plateformes développées pour la mise en œuvre des projets.

« Lorsque j'ai pris la présidence tournante du CNUE, mon premier objectif a été de contribuer à la réflexion sur la manière dont les notaires peuvent être un outil pour renforcer le paradigme de l'État de droit et donc la protection des plus faibles. Ce jour est important car ce n'est qu'avec l'application passionnée de l'État de droit, qui a souvent fait défaut au fil des ans, que nous pourrions vivre, et faire vivre nos enfants, dans une communauté plus juste et plus équitable. Je suis particulièrement fier de l'aide concrète que le Notariat européen a apportée aux réfugiés ukrainiens, et je suis encore plus fier de la mobilisation de tous les collègues qui ont la possibilité d'apporter leur contribution gratuite aux femmes et aux hommes ukrainiens qui ont fui la guerre. Il s'agit d'un positionnement important pour toute la profession, et d'un service nécessaire pour les réfugiés qui pourront trouver dans le notariat européen un premier point de référence, une



main tendue pour recommencer, aussi longtemps que nécessaire, loin de la guerre », a déclaré le président du CNUE, Giampaolo Marcoz.

Pour de plus amples renseignements:

Bureau du CNUE - Tél. : +32 2 513 95 29 - Email : g.casanova@cnue.be

Twitter : @EUnotaries

Site web : www.notairesdeurope.eu

Le CNUE en bref :

Le Conseil des Notariats de l'Union Européenne (CNUE) est l'organisme officiel et représentatif de la profession notariale auprès des institutions européennes. Il regroupe les notariats des 22 États membres connaissant cette institution : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Espagne, Estonie, France, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie. Les notariats de Macédoine du Nord, du Monténégro, de Serbie, de Turquie et d'Ukraine sont membres observateurs. Le CNUE représente plus de 45 000 notaires et 200 000 collaborateurs.

Allemagne ■ Autriche ■ Belgique ■ Bulgarie ■ Croatie ■ Espagne ■ Estonie ■ France ■ Grèce ■ Hongrie ■ Italie ■ Lettonie
Lituanie ■ Luxembourg ■ Malte ■ Pays-Bas ■ Pologne ■ Portugal ■ République tchèque ■ Roumanie ■ Slovaquie ■ Slovénie

Conseil des Notariats de l'Union Européenne

CNUE asbl - Avenue de Cortenbergh, 120 - B - 1000 Bruxelles - Tél. +32(0)2 513 95 29 - Fax +32(0)2 513 93 82 - E-mail : info@cnue.be - www.cnue.eu